



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE

## TRAVAUX DE VIDANGE ET DE DISPOSITIONS DES BOUES DES ÉTANG AÉRÉS

DOSSIER 401.110/198

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

La **Municipalité de Sainte-Julienne** demande des soumissions par appel d'offres public pour des travaux de vidange et de dispositions des boues des étangs aérés.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord et détenant, le cas échéant, une licence d'entrepreneur de construction appropriée, émise par la Régie des entreprises de construction du Québec.

### DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du 18 décembre 2019 via le service électronique d'appel d'offres à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca), pour les entrepreneurs inscrits à ce service. Pour s'y abonner ou pour toute autre question, les entrepreneurs peuvent communiquer avec SEAO par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600.

### EXIGENCES

La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé émis en faveur de « La Municipalité de Sainte-Julienne » au montant équivalent à dix pour cent (10 %) du total de la soumission (taxes incluses) tiré sur un compte inscrit dans un établissement bancaire ou une caisse populaire faisant affaire au Québec ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance reconnue en assurance garantie par l'inspecteur général des Institutions financières du Québec, d'un montant égal à 10% ou plus du montant de la soumission, valide pour une période de (120) cent-vingt jours à partir de la date du dépôt des soumissions.

De plus, ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'engagement, selon le formulaire NQ 1809-900/D, garantissant la fourniture d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour la main-d'œuvre, les matériaux et les sous-contrats, chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) du contrat.

### DATE DE RÉCEPTION

Les soumissions seront adressées à madame France Landry, Directrice générale et secrétaire-trésorière et seront reçues au 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne, province de Québec, J0K 2T0, jusqu'à onze heures (11 h 00) le 6 février 2020.

La **Municipalité de Sainte-Julienne** ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Donné à Sainte-Julienne, ce 18 décembre 2019

Nathalie Girard

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe